Bulletin Officiel d'information
du comité d'Ile de France de la Fédération Française de Natation

JEUDI 3 NOVEMBRE 2016 - N° 3233

Nageons pour le téléthon

VENEZ NAGER AU PROFIT DU TELETHON le samedi 3 décembre de 14h à 18h30 à la piscine Georges Hermant à Paris : 10 rue Davis d'Angers 75019.
De nombreuses activités aquatiques et initiations seront proposées tout au long de cet après-midi.
A cette occasion nous lançons un appel aux bénévoles donc si vous êtes motivés, dynamiques et souhaitez donner de votre temps au profit du Téléthon, vous pouvez vous inscrire auprès de Fanny FRANCEZ : ff@cif-natation.fr

Plus d'informations ici :
https://www.facebook.com/events/1671878483126259/

A NOTER DANS VOS AGENDAS

L'assemblée générale élective du comité régional se tiendra le

SAMEDI 25 FEVRIER 2017

163, boulevard Mortier 75020 PARIS - Tel. : 01 40 31 19 20 - Fax : 01 40 31 07 25
http://www.cif-natation.fr - email : cif@cif-natation.fr
Siret : 784 808 818 000 24 - NAF 9312 Z - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

Jean-Jacques BEURRIER, Président du comité d'Ile de France de Natation a représenté le comité lors de l'assemblée générale du comité départemental de l'Essonne qui s'est tenue le samedi 29 octobre 2016 à MENNECY.
Cette assemblée générale a été de bonne facture et participative.
Elle a amené quelques questions des clubs comme : la gestion des piscines, les difficultés à obtenir des bassins pour les compétitions, l'engagement en baisse des bénévoles…
Le comité départemental est aussi en peine de volontaires, puisque 6 femmes et 6 hommes seulement se sont présentés au suffrage des clubs. Ils ont été élus à l'unanimité et ont désigné leur Président : Rémi HEURTEL qui lui aussi a été élu avec toutes les voix.
Le comité d'Ile de France de Natation adresse toutes ses félicitations à Rémi Pour son engagement et sa réélection.

COMMISSION NATATION SYNCHRONISEE

I. Formation et examen d'officiels

Une formation et un examen d'officiels B & C aura lieu le dimanche 20 novembre à 9h15 (Mennecy) suivi des Journées d'Automne. Les formulaires d'inscriptions sont disponibles sur le site internet du Comité.
Date limite d'inscription : 12 novembre 2016
Merci de transmettre le bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de 10 € à l'ordre du comité d'Ile de France, fourniture de documents, notamment du livret « les changements de formation un art complexe ».

II. Examen d'officiel A

La session 2017 de l'écrit d'officiel "A" Natation Synchronisée aura lieu le jeudi 8 décembre 2016 de 9h30 à 11h30 à St Cyprien.
Les inscriptions doivent se faire sur la fiche d'inscription disponible dans la circulaire des officiels, validée par la signature du (ou de la) Président(e) du Club, ainsi que par la responsable de formation régionale dont dépend le (la) candidat(e) avant **le jeudi 1er décembre 2016** auprès de la FFN – Département Natation Synchronisée.

III. Mise à jour des lieux de compétitions

Les compétitions grisées sont en attente de confirmation.

Date	Compétition	LIEU	JUGE ARBITRE
13-nov.-16	SYNCHRONAT	DRANCY	Magalie BONAVENTURE
19/20 novembre 2016	Journées d'Automne	CORBEIL	Martine ESTEVES Marie-Christine MONGIAT
4-déc.-16	SYNCHRONAT	??	Sandrine LAGABBE
21-janv.-17	Journées techniques Hiver	PONTAULT	
22-janv.-17	Challenge Néphéliane Hiver		
29-janv.-17	SYNCHRONAT	MASSY	
04/05 mars 2017	Tournoi de Printemps	PARIS	
18/19 mars 2017	Championnats Interrégionaux Eté Nationale 3 Juniors	CERGY	
26-mars-17	SYNCHRONAT	PONTAULT	
29/30 avril 2017	Championnats Interrégionaux Eté Nationale 3 Jeunes	PONTAULT	
13/14 mai 2017	Championnats Régionaux Avenirs	CORBEIL ? MASSY ?	
20/21 mai 2017	Eliminatoire Challenge Coupe Promo	MASSY	
4-juin-17	SYNCHRONAT	CORBEIL ? MASSY ?	
10/11 juin 2017	Championnats Interrégionaux Eté Nationale 3 Séniors/TC	CERGY	
	Championnats Interrégionaux Eté Nationale 3 Avenirs		
17/18 juin 2017	Challenge Néphéliane Eté	CORBEIL ? MASSY ?	
24/25 juin 2017	Finale Challenge Coupe Promo	SARCELLES ?	

IV. Compte rendu du stage collectif Jeunes Toussaint 2016

13 nageuses issues de 5 clubs différents (3 départements) étaient présentes à ce regroupement, organisé sur 2 jours au sein de l'Ecole Polytechnique le 22 et 23 novembre de 9h30 à 17h.
Deux journées très denses.
Nageuses volontaires et très appliquées tant au niveau de la danse qu'en spécifique synchro.

Encadrements : Carole RAVAUD (Professeur de Danse), Sophie RALITE, Coralie MAYAUX, Marie-Christine MONGIAT, Coraline LEMAIRE (Dimanche)
Assiste les deux jours Karine AOUCHAL du club de Massy.

Merci à l'encadrement pour le travail de qualité proposé, à son engagement et dynamisme tout au long de ce week-end.
Les entraînements bien équilibrés et basés sur les propulsions, les déplacements et la technique ont été très formateurs.
Carole quant à elle a insisté sur les étirements, le placement et la souplesse.

Nous avons pu constater une nette progression des nageuses depuis le stage de Megève et nous attendons les premières compétitions pour apprécier cette évolution.

Les entrainements sont à consulter sur le site du CIF.

V. Information Equivalence Brevets Fédéraux FFN

Vous êtes éducateurs et entraîneurs de natation synchronisée titulaires du BEESAN, vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour faire la demande d'équivalence des Brevets Fédéraux FFN.

- Vous avez le titre d'évaluateur ENF1 ainsi qu'une expérience de **100h d'encadrement sur un groupe de niveau « sauv'nage »** vous pouvez demander l'équivalence du **Brevet Fédéral 1er degré**
- Vous avez les titres d'évaluateur ENF1 et ENF2 ainsi qu'une expérience de **100h d'encadrement sur un groupe de niveau « pass'sport de l'eau »** vous pouvez demander l'équivalence du **Brevet Fédéral 2ème degré**
- Vous avez les titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3 NS ainsi qu'une expérience de **150h d'encadrement sur un groupe de niveau « pass'compétition » et U11** vous pouvez demander l'équivalence du **Brevet Fédéral 3ème degré**
- Vous avez les titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3 NS ainsi qu'une expérience d'entraînement de **3 ans sur des équipes qui évoluent en championnat de France** vous pouvez demander l'équivalence du **Brevet Fédéral 4ème degré**

Une fois le dossier de demande d'équivalence complet vous aurez à effectuer un entretien avec un Cadre Technique et une formation d'une ou deux journées (en avril 2017) pour obtenir l'équivalence du ou des diplômes demandés.

Vous avez les titres d'évaluateur ENF1 et ENF2 ainsi qu'une expérience d'entraînement d'une durée de **350 heures minimum pendant 3 saisons sportives au moins au cours des 5 dernières années sur des équipes de niveau U13 minimum**, vous pouvez demander l'équivalence du **Brevet Fédéral 4ème degré via la procédure du CIAA**.

Une fois le dossier de demande d'équivalence complet vous aurez à effectuer la dernière formation organisée en partenariat entre le CIF et la FFN.
Il y aura 3 modules pour un minimum de 55h

- Module 1 du 20 au 22 février 2017
- Module 2 du 20 au 23 mars 2017
- Module 3 les 24 et 25 avril 2017

Pour rappel, si vous êtes ***BEESAN (diplôme niveau 4) et que vous avez le Brevet Fédéral 4ème degré vous obtiendrez le DEJEPS (diplôme niveau 3).***

Pour ceux qui ne sont pas BEESAN il existe d'autres procédures pour obtenir des VAE ou dispenses d'UC pour les brevets fédéraux.

Toutes les procédures et demandes de dossiers sont disponibles sur le site du CIF :
http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/articles/53.pdf

Pour tout renseignement n'hésitez pas à poser vos questions à erfan@cif-natation.fr

Après le 31 décembre 2016 il sera trop tard pour demander à obtenir vos équivalences. Il serait dommage de ne pas en profiter si vous pouvez y avoir accès.

COMMISSION DE WATER POLO du lundi 31 octobre

Présents MM. VENEAU et COCOUCH (CTSR)
Excusé M. GUERGUADJ

I. Championnats d'Ile-de-France

Merci aux responsables de clubs de bien vouloir vérifier leur ligne sur le tableau des clubs formateurs 2015-2016, paru au dernier BO n°3232 du 27 octobre 2016 (page 6).

Le Président : Gérard VENEAU

OFFRE D'EMPLOI

La section Natation de Fontenay-sous-Bois (94) recherche des **entraineurs (BEESAN BPJEPS)** pour encadrer les groupes suivants :

- ENF1
- ENF2
- Cours technique en soirée
- Aquagym le midi du mardi au vendredi de 12h00 à 13h00

Horaires à définir en fonction des groupes.

Envoyer CV et Lettre de motivation à : usfnatation@gmail.com
ou contacter Mme ONIDI au 06 07 59 44 36

RAPPEL

chèque tranSport

35 clubs ont encore des chèques TranSport qui les attendent au comité

ATTENTION

Ces chèques ont une date limite de validité (31 décembre 2016)

DONC NE TARDEZ PAS A VENIR LES CHERCHER

POUR RECUPERER vos chèques TranSport : le ou la président(e) du club vient au comité pendant les heures d'ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

S'il ou elle n'est pas disponible, il est possible de mandater un ou une licencié(e) du club pour venir les chercher à sa place, à condition de lui fournir une procuration rédigée sur papier à entête du club et signée de sa main.

75	ASS SPORTIVE BOUVINES
	CLUB NAUTIQUE DOMREMY 13
77	AQUATIC CLUB CLAYE-SOUILLY
	AS EMERAINVILLE
	CAN ST FARGEAU PONTHIERRY
	CND LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
	DAUPHINS DU CENTRE BRIE
78	AS PORCHEVILLE
	CN PLAISIR
	LE CHESNAY NATATION
	OPTIMAX TRAINING NATATION 78
	VELIZY N.SYNCHRO
91	AS MONTGERON WATER-POLO
	EN DRAVEIL
	SCA 2000 EVRY
	YERRES NATATION
92	COM BAGNEUX NATATION
	STADE DE VANVES
93	AC BOBIGNY
	CS LES LILAS NATATION
	CS NAUTIQUE NOISY-LE-GRAND
	ES STAINS
	NEUILLY-PLAISANCE SPORTS N
	SO ROSNY
	TREMBLAY AC
	USMA-ST-OUEN
	VILLEMONBLE SPORTS NATATION
94	ELAN NATATION CHEVILLY-LA-RUE
	LA SAINT MANDEENNE
	US ALFORTVILLE NATATION
	US VILLEJUIF NATATION
	VILLENEUVE-LE-ROI AQUA CLUB
95	CLUB OLYMPIQUE VILLIERS-LE-BEL
	CN FOSSES
	CSVO MONTMORENCY

A L'ATTENTION DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (SHN), SPORTIFS ESPOIRS (SE) ET SPORTIFS DES COLLECTIFS NATIONAUX (SCN) et leurs parents pour les mineurs

L'article 24 de la loi n°2015-1541 du 27 novembre 2015 visant à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale modifie l'article L. 231-6 du code du sport en introduisant de **nouvelles dispositions relatives à la surveillance médicale des sportifs de haut niveau (SHN), des sportifs Espoirs (SE) et des sportifs des collectifs nationaux (SCN) du projet de performance fédéral.**

La surveillance médicale réglementaire (SMR) doit être effectuée **par un médecin du sport avant le 31 décembre 2016,** au-delà de cette date, le bilan ne sera pas pris en charge par le département médical-FFN et le sportif ne sera pas maintenu sur liste ministérielle.

Liste des examens. Les documents sont téléchargeables sur le site du comité :
http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/4415.pdf

1. ECG de repos.
2. Consultation clinique.
3. Consultation psychologique.
4. Bilan diététique, fiche habitudes alimentaires préalablement remplie avant la consultation clinique.
5. Recherche d'un état de surentraînement, fiche tolérance à l'entraînement préalablement remplie la consultation clinique.
6. Bilan biologique sanguin pour les plus de 15 ans - NFS, Ferritine, Rétyculocytes et CRP.
7. Autorisation CNIL à remplir et à signer.

Extrait de l'arrêté ministériel "À la demande du médecin du sport et sous sa responsabilité, les bilans psychologique et diététique mentionnés ci-dessus aux n° 3 et 4 peuvent être effectués respectivement par un psychologue clinicien ou un diététicien" cependant ce(s) bilan(s) reste(nt) à la charge du sportif. Ci-joint l'arrêté ministériel du 13 juin 2016.

Remarques générales et importantes :
1. Un certificat médical établi par le médecin du sport sans joindre ni le compte rendu ni la conclusion est non valable,
2. Adresser les bilans médicaux via mail. ouardia.carini@ffnatation.fr
3. Faire l'avance des frais médicaux.
4. Ces examens sont pris en charge par le département médical-FFN sur la base de la grille tarifaire de la CPAM.
5. Adresser par la poste les factures originales ainsi qu'un RIB à FFN - Département médical
14 avenue Scandicci
93508 PANTIN Cedex.
6. Un examen effectué et non demandé dans le cadre du SMR n'est pas pris en charge par le Département Médical-FFN

Mme Ouardia CARINI, secrétaire du bureau médical à la FFN (ouardia.carini@ffnatation.fr) reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire si difficultés.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX SPORTS

Le Ministre *Le Secrétaire d'Etat*

Paris, le 26 OCT. 2016

Mesdames et Messieurs les présidents des fédérations sportives,

Le dispositif relatif au certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive a fait l'objet de récentes évolutions législatives et réglementaires. Un ajustement a été opéré par le décret n° 2016-1387 du 12 octobre 2016 modifiant les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport.

Dorénavant, pour le renouvellement de la licence (à l'exception des disciplines à contraintes particulières), un certificat médical d'absence de contre-indication datant de moins d'un an est exigé :
- tous les 3 ans pour les licences qui ouvrent droit à la participation aux compétitions sportives ;
- tous les 3 ans ou plus (à déterminer par les fédérations sportives) pour les licences qui n'ouvrent pas droit à la participation aux compétitions sportives (licences dites de « loisir »).

A compter du 1er juillet 2017, lorsqu'un certificat médical ne sera pas exigé pour renouveler la licence, le sportif ou son représentant légal attestera avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques d'un questionnaire de santé.

Des dispositions transitoires sont également fixées. De façon à établir une année de référence, **jusqu'au 30 juin 2017, le renouvellement d'une licence est soumis à la présentation d'un certificat médical**.

Vous trouverez, ci-joint, un document à destination des sportifs et de vos membres qui synthétise l'ensemble de ces nouvelles dispositions.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les présidents, l'expression de notre considération distinguée.

Patrick KANNER Thierry BRAILLARD

95, avenue de France - 75650 Paris CEDEX 13 - Tél. : 01 40 45 90 00
www.sports.gouv.fr

D-16-029669

LE CERTIFICAT MÉDICAL POUR LE SPORT, ÇA BOUGE !

Vous souhaitez obtenir ou renouveler une licence « compétition » d'une fédération sportive

Vous devez présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée **en compétition**, datant de moins d'un an, lors de votre demande de première licence.

Un nouveau certificat vous sera demandé tous les 3 ans pour le renouvellement de votre licence.

Vous souhaitez obtenir ou renouveler une licence « loisir » (hors compétition) d'une fédération sportive

Vous devez présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée, datant de moins d'un an, lors de votre première demande de licence.

La fréquence de présentation d'un nouveau certificat pour le renouvellement de votre licence est déterminée par la fédération concernée.

Vous souhaitez obtenir ou renouveler une licence d'une fédération sportive scolaire (UNSS, UGSEL, USEP)

Vous ne présentez **pas de certificat médical** sauf si vous souhaitez pratiquer une discipline sportive à contraintes particulières. (cf. ✱)

Vous souhaitez participer à une compétition sportive autorisée par une fédération sportive reconnue par le ministère des Sports

Si vous êtes licencié, vous présentez votre **licence** « compétition », en cours de validité, dans la discipline concernée.
Ex : Je suis licencié de la FFA et je participe à un semi-marathon.

Si vous n'êtes pas licencié, vous présentez un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en compétition, datant de moins d'un an.
Ex : Je ne suis pas licencié et je participe à un semi-marathon.

Vous souhaitez obtenir ou renouveler une licence pour pratiquer une discipline sportive à contraintes particulières (cf. ✱)

Vous devez présenter un **certificat médical** attestant l'absence de contre-indication à la pratique **de la discipline concernée**, datant de moins d'un an, lors de l'obtention de la première licence puis lors de son renouvellement.

LE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ – À COMPTER DU 1ER JUILLET 2017

Le renseignement du questionnaire de santé est obligatoire lorsque la présentation d'un certificat médical n'est pas exigée lors du renouvellement de la licence (à l'exception des fédérations sportives scolaires).

Pour renouveler sa licence, le sportif atteste qu'il a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques du questionnaire. Une réponse positive à une des rubriques entraîne la nécessité de présenter un certificat médical.

✱ **ZOOM**

LES DISCIPLINES SPORTIVES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

- L'alpinisme ;
- La plongée subaquatique ;
- La spéléologie ;
- Les disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin par K-O (ex : boxe anglaise, muay-thaï, kick boxing, savate, sambo combat...) ;
- Les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé (tir, ball-trap, biathlon) ;
- Les disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur (sport auto, karting et motocyclisme) ;
- Les disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef (voltige aérienne, gravitation, parachutisme, aérostation, vol à voile, vol libre...) ;
- Le rugby (XV, XIII, VII).

Veuillez trouver ci-dessous le programme des prochaines formations du CROSIF.

Nous vous rappelons que ces formations peuvent aussi s'effectuer en interne au sein de votre structure.

GESTION ASSOCIATIVE*			
Etre trésorier de l'association	03/11/2016	19/01/2017	Inscription en ligne
Savoir présenter son association pour obtenir des fonds publics	07/10/2016	20/01/2017	Inscription en ligne
Financer son association et trouver des partenaires	14/10/2016	03/03/2017	Inscription en ligne
Mieux gérer les situations conflictuelles par la médiation	14/12/2016	24/02/2017	Inscription en ligne
Améliorer son efficacité professionnelle	08/11/2016	25/04/2017	Inscription en ligne
Rechercher de nouveaux adhérents	24/11/2016	07/06/2017	Inscription en ligne
Connaître le milieu du sport en France	14/11/2016	16/02/2017	Inscription en ligne
Accueillir et orienter les nouveaux licenciés	01/12/2016	27/01/2017	Inscription en ligne
SPORT SANTE			
Sensibiliser à la diététique dans le sport	A définir		Inscription en ligne
Les maladies cardiaques et diabète, prévenir et gérer	A définir		Inscription en ligne
Gérer son stress en compétition et chez soi	14/03/2017	13/06/2017	Inscription en ligne
Complémentaire Educateur Sport Santé niveau 1 (2jours)	Sur demande		Inscription en ligne
Educateur Sport Santé niveau 2 (5 jours présentiel/5 jours distanciel)	21/01-25/02-25/03-22/04-20/05-17/06		Inscription en ligne
Complémentaire Médecins : prescription d'APS (5h en distanciel)	Sur demande		Inscription en ligne
EDUCATEURS SPORTIFS			
Adapter la formation sportive aux besoins des licenciés	09/12/2016	17/05/2017	Inscription en ligne
Améliorer la confiance et la motivation des jeunes sportifs	05/12/2016	06/03/2017	Inscription en ligne
SPECIALISEES*			
Développer la pratique féminine	25/11/2016	19/05/2017	Inscription en ligne
Réussir au féminin : promouvoir l'accès aux responsabilités	A définir		Inscription en ligne
Intervenants sportifs (dirigeants animateurs) en milieu carcéral	Sur demande		Inscription en ligne
INFORMATIQUE			
Windows 10 : Les nouveautés	19/10/2016	22/05/2017	Inscription en ligne
Excel Initiation	10/10/2016	16/03/2017	Inscription en ligne
Excel Perfectionnement	11/10/2016	17/03/2017	Inscription en ligne
PowerPoint : Utilisation pour les réunions et assemblées	18/11/2016	18/04/2017	Inscription en ligne
Publisher : Créez votre journal, affiche …	17/11/2016	23/06/2017	Inscription en ligne
Outlook : Gestion des emails, du planning, du calendrier …	10/01/2017	19/04/2017	Inscription en ligne
Photoshop Éléments: Le couteau-suisse pour vos images	20-21/10/2016	15-16/06/2017	Inscription en ligne
Première Éléments : Réalisez vos reportages vidéos	26-27/10/2016	19-20/06/2017	Inscription en ligne
Communiquer avec Facebook et Twitter	28/10/2016	12/06/2017	Inscription en ligne
Google Docs/Google forms	11/01/2017	12/05/2017	Inscription en ligne
Laïcité/Valeurs de la République*			
Formation 1	24-25/10/2016		Inscription en ligne
Formation 2	21-22/11/2016		Inscription en ligne
Formation 3	12-13/12/2016		Inscription en ligne
Formation 4	23-24/01/2017		
Formation 5	27-28/01/2017		
Formation 6	23-24/03/2017		
Formation 7	20-21/04/2017		
Formation 8	15-16/05/2017		
Formation 9	08-09/06/2017		

* formations gratuites

Cycle de formation des « jeudis Droit du Sport »sur le thème **"Le bénévolat dans le sport"** décliné et analysé par Maitre Gautier Kertudo - BARTHELEMY-AVOCATS.

Organisé en partenariat avec le CDFAS et CDOS 95, ces demi-journées de formation **entièrement gratuites** s'adressent à tous : dirigeants, présidents et cadres du monde sportif amateur et professionnel autour d'échanges interactifs.

Thèmes abordés

- la définition du bénévolat
- la particularité du bénévolat dans le sport
- les éléments caractéristiques du salariat
- les déplacements
- les remboursements de frais
- la notion de temps de travail effectif

« JEUDIS DROIT DU SPORT »
"Le bénévolat dans le sport"

Jeudi 24 novembre **de 9h30 à 11h30**

à la Maison des Comités
106 rue des Bussys
95600 EAUBONNE

Participation gratuite

INSCRIPTION SUR (cliquez sur lien ci-dessous pour vous inscrire)

https://www.weezevent.com/jeudis-droit-du-sport-le-benevolat

ARENA : PARTENAIRE OFFICIEL DU COMITE